

## Procès verbal du Conseil d'Ecole d'Arnac la Poste du 06/11/2018

### **1. Présentation des membres du Conseil d'Ecole**

- M. l'Inspecteur de circonscription : M. Baduel (excusé)
- Mme le Maire
- Mme Poujaud (adjointe aux affaires scolaires)
- Mme Dupuis (excusée)
- DDEN : Mme Roch
- Parents d'élèves : Mme Ribardière, Mme Clouet (absente), Mme Barthel (absente), M. Rafael, Mme Boiron, Mme Deboaisnes-Vast (excusée),
- Enseignants : Mme Chassagne, M. Duchier, Mme Theillaud, Mme Ruben du Courtieux, Mme Précigout,
- ATSEM : Mme Ribière

### **Modalités de diffusion du compte-rendu**

Affichage du PV sur le panneau côté élémentaire et maternelle.

Diffusion du compte-rendu : Cette année le compte-rendu ne sera plus distribué à toutes les familles. Les familles recevront un mot les informant que le compte-rendu sera mis à disposition sur le site internet de la mairie (rubrique école) et pourra être joint dans le cahier à la demande.

### **2. Effectifs et Répartitions**

CM1/CM2 : 19 élèves dont 9 CM1 et 10 CM2

CE1/CE2 : 20 élèves dont 8 CE1 et 12 CE2

CP/CE1 : 19 élèves dont 11 CP et 8 CE1

TPS/PS/MS/GS : 20 élèves dont 8 GS + 4 MS + 8 PS (2 TPS attendus en janvier)

Total de l'école : 78 élèves (+2 en janvier)

### **3. Questions Pédagogiques**

#### **a) Projet d'école : présentation du projet d'école 2018-2022**

Tous les trois ou quatre ans, les enseignants font une observation des difficultés générales des élèves dans l'école en se basant sur différents critères :

- le résultat des évaluations nationales
- le nombre d'enfants pris en charge par le RASED (ici ce sont les élèves qui ont été suivis par la psychologue scolaire, seule membre du RASED sur le secteur)
- le nombre d'enfants ayant été examinés en équipe éducative
- le nombre d'enfants signalés à la MDPH
- la situation géographique et sociale du secteur.

Suite à ces observations, nous devons mettre en place différents projets afin de pallier à ces difficultés.

### **AXE 1 : FAVORISER L'ACCESSIBILITE DE TOUS LES ELEVES AUX COMPETENCES DE FIN DE CYCLE**

#### **Objectif d'amélioration prioritaire :**

##### **→ Cycle 1 :**

##### **\* Développer le plaisir de lire, d'écrire, de calculer, de chercher**

##### **Actions mises en œuvre**

- Temps de lecture quotidienne commun à l'école

Un quart d'heure quotidien est prévu pour inciter les élèves à lire et développer le goût de la lecture. Cela pour toute l'école.

- Minimum 1 exposé par an à présenter aux autres classes

##### **→ Cycle 2 :**

##### **\* Améliorer l'expression orale**

##### **\* Maîtriser l'orthographe lexicale**

##### **\* Chercher (problèmes) et développer ses aptitudes en calcul mental**

##### **Actions mises en œuvre**

- Carnet de vocabulaire
- Temps de lecture quotidienne commun à l'école
- 15 min de calcul mental par jour
- Activités d'écriture quotidienne liées au thème lexical de la semaine

- S'exprimer quotidiennement devant la classe et/ou les autres classes (dont préparation d'exposés)

### → Cycle 3 :

\* **Développer la production d'écrit et les compétences lexicales associées**

\* **Savoir chercher et trouver (résolution de problèmes)**

#### Actions mises en œuvre

- Projets pluri-disciplinaires mettant la production écrite au centre (affiche informative, exposé, résumé, synthèse...)
- Défis maths sur la résolution de problème
- Temps de lecture quotidienne commun à l'école

Tous ces objectifs s'appuient sur un déploiement du numérique au sein de l'école.

## **AXE 2 : FLUIDITE DES PARCOURS & QUALITE DE LA VIE SCOLAIRE**

→ **Personnaliser, individualiser le parcours d'apprentissage des élèves selon leurs besoins :**

**Objectif d'amélioration prioritaire : Dépasser le contexte socio-culturel (dont niveau de vocabulaire et capacités de mémorisation)**

#### **Mise en œuvre :**

- Mutualiser les pratiques et les ressources pédagogiques :

- Création d'un cahier de vocabulaire qui suit les élèves de la PS au CM2 : imagiers, lexique autour d'un thème,
- Réalisation d'exposés à présenter au sein de la classe et entre les classes
- Création de livres par rapport aux projets de classe

- Mettre en œuvre, analyser et suivre les outils d'évaluation :

- Utilisation du nouveau vocabulaire par l'élève lors de situations d'évaluation

- Promouvoir des organisations pédagogiques pour prévenir les prolongements de scolarité :

- Décloisonnement sur des apprentissages précis
- Individualisation des apprentissages
- Développement du tutorat

- Pallier les ruptures des parcours scolaires et éducatifs (liaisons inter-degrés et inter-cycles) :

- Liaison CM2-6ème avec rencontres et projets communs
- Elaboration de programmations intra-cycle communes
- Rencontres sportives inter-écoles
- Favoriser les échanges de service
- Mise en place de PPRE
- Assurer la stabilité des enseignants et des classes

→ **Qualité de la vie scolaire**

**Objectifs opérationnels :**

\* **Maintenir un climat de classe et d'école serein et bienveillant**

\* **Rendre les élèves acteurs de leur vie scolaire**

\* **Mettre à disposition de moyens permettant de pallier la faiblesse du niveau socio-culturel.**

#### **Mise en œuvre :**

- Travail en équipe : decloisonnement, échanges de services, échanges sur les pratiques, conseils de maîtres réguliers, conseil d'enfants
- Relations avec les partenaires : ouverture de l'école aux parents, échanges avec la psychologue et le médecin scolaires, échanges réguliers avec la mairie
- Climat scolaire (actions et projets) : bienveillance de l'adulte vis-à-vis des élèves et des élèves entre eux, poursuite des actions entreprises les années précédentes : marché de Noël, fête de l'école, sortie à la bibliothèque, JMF, cinéma, sorties culturelles...

## **AXE 3 LES PARCOURS EDUCATIFS**

**PEAC (Parcours Educatif Artistique et Culturel) :**

\* **Développer la culture des élèves**

\* **Assurer une cohésion du P.E.A.C durant toute la scolarité primaire**

#### Actions mises en œuvre

- Poursuivre les actions culturelles des années précédentes.
- Mise en place d'une clé USB suivant les promotions d'élèves d'un enseignant à l'autre avec un répertoire des œuvres étudiées au cours de l'année, des photos lors de sorties culturelles, des rencontres faites, des pratiques expérimentées

#### **Parcours éducatif et de la santé :**

**\* Favoriser l'hygiène du quotidien**

**\* Développer la connaissance des règles de l'équilibre alimentaire**

**\* Créer une programmation de cycle pour les gestes de premiers secours**

#### Actions mises en œuvre

- Développement de l'hygiène bucco-dentaire avec projets dents en classe de GS-CP
- Elaboration de menus équilibrés par la classe de CE1-CE2 pour la cantine scolaire
- Découvrir et goûter de nouveaux légumes
- Rencontre avec les pompiers et jeux de rôles sur les gestes de premiers secours :  
➔ parcours du cœur : à réfléchir si le projet est maintenu compte tenu de la disparition des activités périscolaires.  
Les enseignants se proposent de prendre le relais sur un vendredi après-midi.

#### **Parcours citoyen :**

**\* Maintenir un niveau de citoyenneté satisfaisante à la fin de la scolarité du 1er degré**

**\* Développer les liaisons intercycles**

**\* Privilégier les partenariats école-collège au travers de projets communs et interdisciplinaires**

**\* Rendre les élèves acteurs de la vie de l'école**

**\* Améliorer le climat scolaire et le vivre-ensemble dans l'école**

#### Actions mises en œuvre

- Débat philo.
- Projet tri des déchets avec le SYDED et mise en place du tri sélectif au sein de l'école.
- Permis internet et permis piéton et vélo.

#### **b) Sorties sportives :**

Elles sont organisées grâce à l'affiliation USEP :

→Rencontre jeux traditionnels cycle 2

→Rencontre ekiden sauts lancers cycle 2

→Cross de secteur

→Aventures motrices cycle 1

→Autour des contes cycle 1

→jeux d'opposition cycle 1

→Rencontre inter CM

→Rencontre CM-6<sup>ème</sup>

#### **c) Sorties prévues :**

##### De proximité :

La classe de maternelle a participé à une sortie aux vergers de l'Aumaillerie avec visite du verger et fabrication du jus de pommes. Elle se rendra le 20 décembre à un spectacle musical au centre culturel Yves Furet à la souterraine.

Musée d'Argentonmagus : CM1/CM2.

Musée Beaubertot pour la classe de CP/CE1

Un musée non défini pour le moment pour la classe de CE1/CE2

Sportives : cf rencontres USEP

Fin d'année : maternelles : sortie du côté du lac de Saint-Pardoux ; CP/CE1 : loups de Chabrière et CE1/CE2 : à définir ; CM1/CM2 : Grotte de Lascaux.

#### **d) organisation du temps scolaire**

L'organisation de la semaine scolaire est la suivante :

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI

Matin : 9h00 à 12h00 et après-midi : 13h30 à 16h30

L'accueil des élèves a lieu 10 min avant, soit : 8h50 le matin et 13h20 l'après midi.

Les élèves qui seront rendus à 16h30 seront libérés une fois les cars partis côté maternelle pour des raisons de sécurité. La sortie des élèves de maternelle se fait dans la salle de motricité ; la sortie des élémentaires se fait par le portail.

Il est demandé de veiller à une sortie effective à 16h30 pour l'organisation de la tournée des bus.

Rappel : Cahier de décharge pour les enfants qui partent exceptionnellement pendant les horaires de classe à faire signer par les parents à la sortie.

Surveillance de la pause méridienne : Mme Soulat surveille côté élémentaire les élèves du CP au CM2 et Mme Sobera surveillent les élèves de la maternelle pour le côté maternelle.

#### **e) L'APC : Activités Pédagogiques Complémentaires**

Les mardis de 16h30 à 17H30

Les enseignants constatent que le temps d'APC est plus efficient car le temps effectif d'APC est plus conséquent et en parallèle les autres élèves ne sont plus au sein de l'école ce qui ne perturbe pas le temps d'APC.

#### **f) Le décroisement :**

Chaque jour les élèves de CE1 se retrouvent avec les CE2 pour travailler la découverte du monde de 14h15 à 15h15 avec Mme Chassagne ou Mme Précigout. Pendant ce temps M. Duchier se rend en classe de maternelle pour travailler l'écriture, le graphisme et la phonologie. Les élèves de CP sont donc 1h seuls avec Mme Theillaud pour approfondir l'apprentissage de la lecture.

#### **g) Activités autour de Noël : décembre 2018**

Vendredi 14 décembre : cinéma (organisé par ciné plus en Limousin) offert par l'amicale des anciens élèves pour le cinéma de Noël

Vendredi 14 décembre : Marché de Noël

Vendredi 21 décembre : repas de Noël

Il n'y aura pas cette année le passage du père Noël ni de remise de livre et d'organisation de goûter proposé habituellement par l'association 'les enfants d'abord'

#### **h) Projets pour l'année**

Classe de CP-CE1 et CE1-CE2 : présentation du projet de l'association des Lubies

Ce projet est mené en coopération avec le théâtre du Cloître.

Ce projet sera finalisé par un spectacle d'ombres.

La compagnie se rendra au mois d'avril à Arnac-la-Poste sur 2 semaines. Sur plusieurs jours, des artistes de la compagnie se rendront à l'école pour aider les élèves à mettre en œuvre le projet sur son aspect artistique.

La mairie d'Arnac-la-Poste prend en charge le coût financier du projet.

Classe de CM1-CM2 : présentation du projet danse : A partir de l'œuvre du magicien d'Oz, élaboration d'une chorégraphie qui sera ensuite présentée à Bellac ou à St Junien en Mai.

Un danseur professionnel se déplacera dans la classe pour aider à construire le projet et donner des séances de danse.

### **4. Vie Scolaire**

#### **a) Présentation et vote du règlement intérieur.**

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

PJ au compte-rendu.

#### **b) Bilan financier de la coopérative scolaire pour l'année 2017-2018**

\* Cotisation 2017/2018 : l'ensemble des familles a versé 385 €

\* Recettes des actions réalisées par la coopérative scolaire pour aider au financement des sorties et activités éducatives :

- Participation des parents pour les sorties de fin d'année : environ 77 €

- Bénéfice des photos de classe : 292,5 €

- Recette de Fort Arnac 425,5 €

- Chocolat : 599 €

- Marché de Noël : 488 €

\* Subventions de la municipalité : 1190€ pour les transports des sorties de fin d'année et 255 € pour la coopérative.

Un don de la part de l'association « Les enfants d'abord » afin de financer les entrées des sorties de l'année : 1270,5 €

**Total recette : 7968,37 €**

**\* Dépenses**

JMF : 188 €

Entrées Vulcania et ateliers pédagogiques : 215 €

Entrée Moulin du Got et ateliers pédagogiques : 396€ (pour deux classes)

Les loups de Chabrière : 170€

Transport pour les sorties de fin d'année: 1190€

Activités pédagogiques : 700 € environ

**Total dépenses : 6540,37 €**

Bilan : +1428 euros pour l'année 2017-2018

**\*Bilan: Nous débutons l'année 2018- 2019 avec 4958,91 €**

Coût des affiliations OCCE (assurance établissement et fonctionnement de la coopérative scolaire) et USEP (accès aux sorties sportives et au prêt de matériel sportif) : environ **500€**

Les cotisations de la coopérative scolaire ont été perçues à une hauteur de **306€**.

**Soit un manque à gagner de 80 €**

Au regard de cette différence et en raison de la mise en veille de l'association les enfants d'abord, une participation sera demandée pour chaque sortie (proportionnelle au prix de la sortie) et un mot sera transmis dans les cahiers pour expliquer l'importance de la coopérative scolaire dans les sorties culturelles.

**c) Remerciements Mairie, Associations.**

Merci à la Mairie pour les subventions annuelles 2017 et pour les transports des différentes sorties.

Merci à l'association « Les Enfants d'Abord » pour les subventions pour les sorties scolaires.

Merci à l'amicale des anciens élèves qui offre le cinéma chaque année aux élèves.

**5. Santé-Sécurité**

**a. PPMS :**

L'exercice alerte intrusion a été fait 15 jours après la rentrée comme demandé par l'inspection. L'exercice s'est correctement passé.

→Information : 1 exercice PPMS sera fait plus tard dans l'année concernant le risque tempête ou accident de produit chimique :

**b. Bilan alerte incendie :**

Le premier exercice s'est bien déroulé ; les personnels seulement étaient prévenus. L'exercice a eu lieu en septembre 2018.

Le départ de feu était dans le couloir entre la classe de CP-CE1 et CE1-CE2 ; l'évacuation s'est faite en une minute pour l'élémentaire et une minute trente pour la maternelle.

**6. Rythme scolaire**

Actuellement 4 jours. Dérogation pour un an. Faudra-t-il revoter pour l'an prochain ? Pour le moment nous n'avons pas d'information de la part du rectorat.

**7. Divers**

**Questions : comment si l'association 'les enfants d'abord' est vraiment dissoute, comment vont se passer les sorties scolaires au point de vu financier ?**

Pas de gros danger pour cette année car bilan de la coopérative positif mais si nous voulons continuer avec un fond de roulement suffisant :

- moins de sortie
- participation famille plus importante

Ce point est par ailleurs développé précédemment.

De plus des projets qui étaient à l'étude tel qu'un voyage scolaire d'environ 5 jours pour la classe de CM1/CM2 tous les 2 ans (afin que chaque enfant parte une fois) ne sont plus à l'étude car sans l'aide de l'association d'un point de vu financier nous ne pourrions financer ce type de séjour.

**Projet ENIR** : Dans le cadre du projet ENIR (école numérique innovante et rurale), l'école et la mairie sont en train de réaliser des devis en vue de l'achat de matériel informatique financé par la mairie (dont 50% remboursé par l'état à condition d'un achat minimum de 4000 euros). Le dossier est en train d'être monté il faut ensuite être retenu. Ce matériel serait constitué d'un ordinateur portable par classe, d'un vidéo-projecteur, d'un jeu de 10 tablettes.

**Travaux** : Les travaux mis en œuvre au sein de l'école durant cet été ont été finis courant septembre.

Pour rappel : mis en place d'un dortoir au sein du bâtiment principal de l'école ; accès (ascenseur PMR et escalier) entre les 2 étages, changement des portes des classes, accès PMR (personnes à mobilité réduite) : sanitaire, rampe d'accès..., accès à l'école sécurisé (côté élémentaire avec SAS d'accès au portail d'entrée de la cour + visiophone côté maternelle).

**Photos de classe** : Les photos scolaires auront lieu le 27 novembre. Changement de photographe suite aux remarques de l'an passé.

**Accueil de loisirs** : Mme Claire Narbonne, de l'accueil de loisirs de Mondon profite de ce 1<sup>er</sup> conseil d'école pour présenter l'accueil de loisirs aux parents d'élèves élus.

Accueil ouvert les mercredis matins et pendant les vacances scolaires.

Une sortie par mois est organisée.

Cet accueil est peu fréquenté par les enfants d'Arnac-la-Poste.

Pour les mercredis, les parents doivent amener leur enfant à Mondon. Pour les vacances scolaires, un transport est prévu et organisé.

Il est proposé d'organiser une journée « portes ouvertes » pour amener les familles à découvrir (ou redécouvrir) le centre d'accueil de loisirs de Mondon.

Il est également proposé que le centre de Mondon organise une enquête auprès des familles pour savoir si elles seraient intéressées par le centre de loisir de Mondon et leurs propositions pour améliorer leur service.

Le second conseil d'école est programmé le jeudi 12 Mars à 18h.

Le conseil d'école est clos à 20h00

Présidente : Mme Précigout

Secrétaire : M. Duchier